

Association COLEGRAMME
Complexe « Les Tuileries » Salle Gatien
- 80, Grand'Rue 67190 STILL

PERISCOLAIRE DE GRESSWILLER

BULLETIN DE RESERVATION MENSUELLE

Un bulletin par enfant

Responsable :

Mairie de Gresswiller

03.88.50.00.29

mairie@gresswiller.fr

Périscolaire : 06.72.25.43.57

Périscolaire.gresswiller@gmail.com

Mois de : **OCTOBRE 2018**

à retourner pour le : **lundi, 24 septembre 2018** **DERNIER DELAI !**

dans la boîte aux lettres du périscolaire devant l'école élémentaire de Gresswiller ou directement à l'animatrice.

Toute demande faite après la date demandée ne sera plus prise en considération.

Je soussigné(e) _____ déclare commander les repas et/ou inscrire à l'accueil du soir

Mon enfant : _____ Classe : _____

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
	01-oct	02-oct	04-oct	05-oct	08-oct	09-oct	11-oct	12-oct	15-oct	16-oct	18-oct	19-oct
Cantine : 11h30 à 13h30 9 € / jour / enfant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Soir : 16h00 à 18h30 6 € / jour / enfant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

TOTAL DU MOIS : _____ €

à régler par chèque à COLEGRAMME ou en espèces.

Paiement à déposer dans la boîte aux lettres devant l'école élémentaire à l'issue de la période de garde après réception de la facture.

IMPORTANT : pour des raisons d'organisation, il ne sera plus possible d'annuler la garde de midi en cours de semaine. Sauf si annulation pour raison médicale concernant l'enfant et non un parent (certificat médical au nom de l'enfant à fournir). Si vous souhaitez annuler une garde du soir, il faudra le faire au plus tard la veille.

Les frais de repas s'élèvent à 4,37€.

Date :

Signature :